

auxerrois

magazine _____ MAI 2021 #26

Destination bonheur

DOSSIER p.10

Rencontre avec de
nouveaux habitants
heureux sur notre
territoire

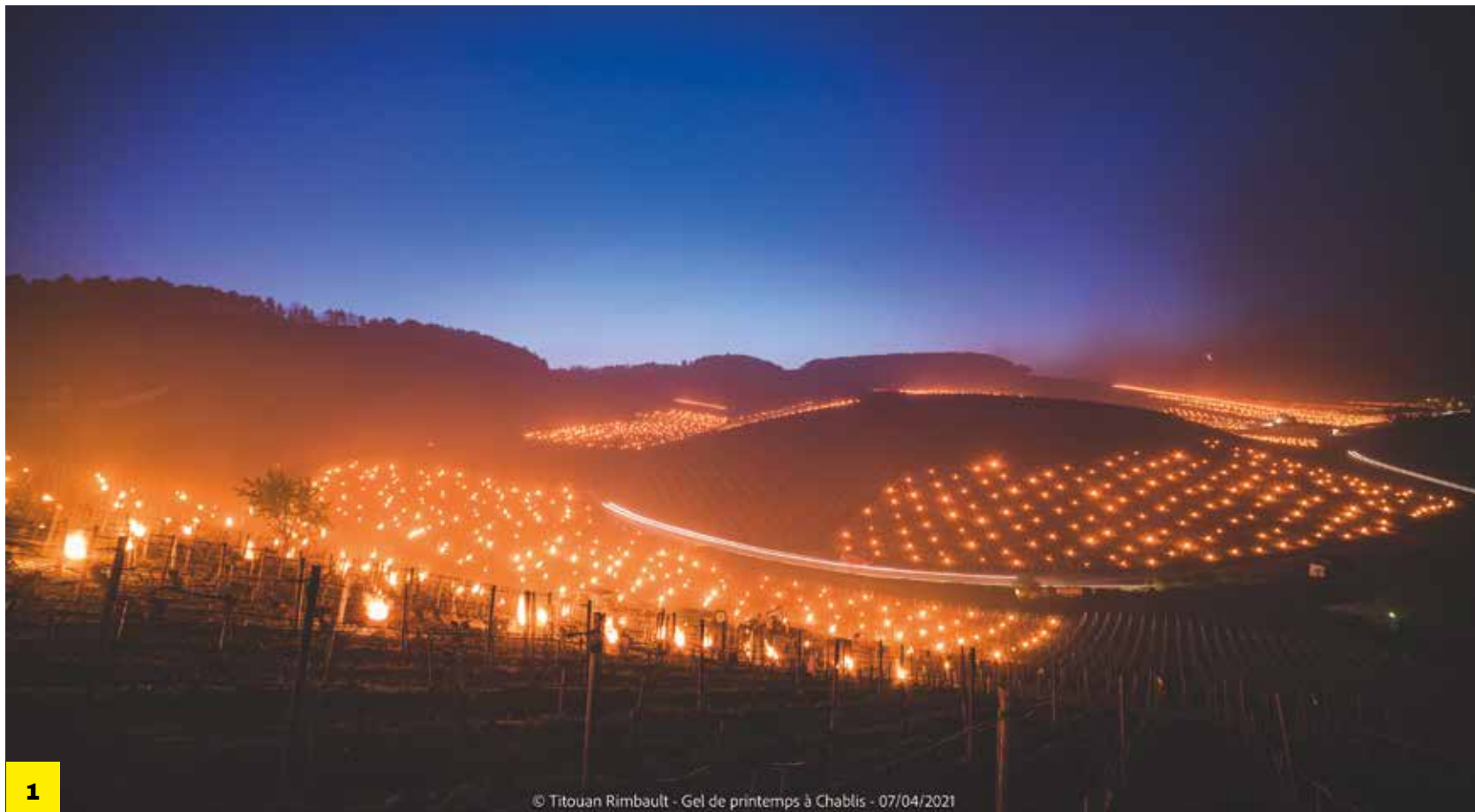
L'AVENIR SOURIT À LINDRY | P. 14

LES GESTES DE BON VOISINAGE | P. 17

LE SUPPLÉMENT AUXERRE

24H AVEC LES JARDINIERS MUNICIPAUX





1

© Titouan Rimbault - Gel de printemps à Chablis - 07/04/2021



2



4

RETOUR EN IMAGES

AVRIL 2021



3

1. Les vignes face au gel

Au mois d'avril, les vignobles auxerrois n'ont pas échappé au gel (lire page 9). Pour parer à cet aléa climatique, des brûlots ont été installés au pied des vignes afin de maintenir une température suffisamment élevée et éviter la gelée des bourgeons. C'est cette installation qu'a immortalisé le photographe auxerrois Titouan Rimbault, dans le vignoble chablisien. Une image spectaculaire qui a même été partagée sur les réseaux sociaux de l'Elysée !

2. Les cloches de retour

Après six mois de rénovation dans un atelier autrichien, les cloches ont retrouvé leur emplacement dans la Tour de l'Horloge le 7 avril, pratiquement pour les fêtes de Pâques.

3. Des vitrines aux couleurs de Pâques

Un bel effort de décoration a été fait par les commerçants du centre-ville d'Auxerre à l'occasion du week-end pascal. Lapins colorés et œufs décorés appétissants ont égayé les vitrines pour le plus grand plaisir de tous.

4. Défis sportifs pour une belle cause

Isabelle Joaquina et Hicham El Mehdi, élus municipaux, ont rencontré, le 9 avril, Marion Besset et Flore Fye. Ces deux jeunes femmes de l'Auxerrois s'engageront bientôt dans des défis sportifs, pour sensibiliser et faire connaître l'association de Lindry "Des petits pas pour Léonie", créée pour sensibiliser au polyhandicap. La ville d'Auxerre soutient ces deux femmes, très motivées pour aider une petite fille et sa famille à continuer d'avancer.

P. 6

LA QUESTION DU MOIS
COMMENT SE PROCURER
UN COMPOSTEUR ?

P.7

EN BREF
LE PLAN DE MANDATURE
PRÉSENTÉ LE 20 MAI

P. 14

UN MAIRE, UNE COMMUNE
À LA DÉCOUVERTE
DE LINDRY

P. 17

LE SUPPLÉMENT AUXERRE
LES JARDINIERS FONT LE
PRINTEMPS À AUXERRE

P. 18

ÉLUE, QUI ES-TU ?
MARYLINE SAINT-ANTONIN

PERMANENCES

Marie-Ange Baulu, Déléguée aux hameaux de Laborde et Jonches, tiendra ses permanences, de 18h à 19h, uniquement par téléphone, (indiqué en mairie) le mardi 18 mai pour les habitants de Jonches et le mardi 25 mai pour ceux de Laborde. Margaux Grandrue, Maire déléguée de Vaux, tiendra ses permanences tous les vendredis après-midi de 14h30 à 18h.

Dates et horaires susceptibles d'être modifiés par obligation, renseignements auprès de votre mairie ou sur le site www.auxerre.fr

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE TERRITOIRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



@aggloauxerrois
@villedauxerre



@agglo.auxerrois
@Ville.Auxerre

ÉDITO



Nos paysages, visages de l'Auxerrois

Les territoires de l'Auxerrois sont façonnés depuis des décennies par le travail de nos paysans. Vignes, cerisiers, collines et vallées composent un terroir de caractère qui compte parmi les premiers atouts de notre agglomération auxerroise au cœur de l'Yonne. Mais quand les gelées tardives de printemps croisent les bourgeons précoces d'avril, le visage de l'Auxerrois s'en trouve atteint, ainsi que nos producteurs. Que nos encouragements les accompagnent afin de les aider à reprendre espoir...

Ces paysages vallonnés, valeurs ajoutées à la beauté de notre patrimoine, composent une palette d'atouts qui attirent de nouveaux visages, désireux de mener leur parcours de vie dans l'Auxerrois. C'est le contenu du dossier spécial contenu dans ces pages, démontrant l'attractivité de nos villes et villages au charme discret donc authentique. La crise sanitaire traversée incite à cette recherche d'un ailleurs, porteur d'espoir que l'Auxerrois et son art de vivre peuvent devenir.

Dans Auxerre, ville centre, le paysage se transforme aussi aux abords des Mignottes. Le chantier de la future station de production d'hydrogène vert, voulue par notre Communauté, y démarre en bordure de la ligne Laroche-Auxerre que SNCF Réseau modernise. Un nouvel essor se dessine renforçant notre atout de proximité entre Paris et le Sud pour une qualité de vie permettant d'attirer dans l'Auxerrois de nouvelles familles aux mille visages.

Que ces changements en cours façonnent de nouveaux paysages humains pour que l'avenir de tous s'y envisage.



Vincent VALLE, Conseiller communautaire de l'Auxerrois, Adjoint d'Auxerre au Logement & Habitat et Vie Associative
Accueil Mairie : 03 86 72 43 01

**PROCHAINS CONSEIL COMMUNAUTAIRE
ET CONSEIL MUNICIPAL :
JEUDI 20 MAI 2021**



1

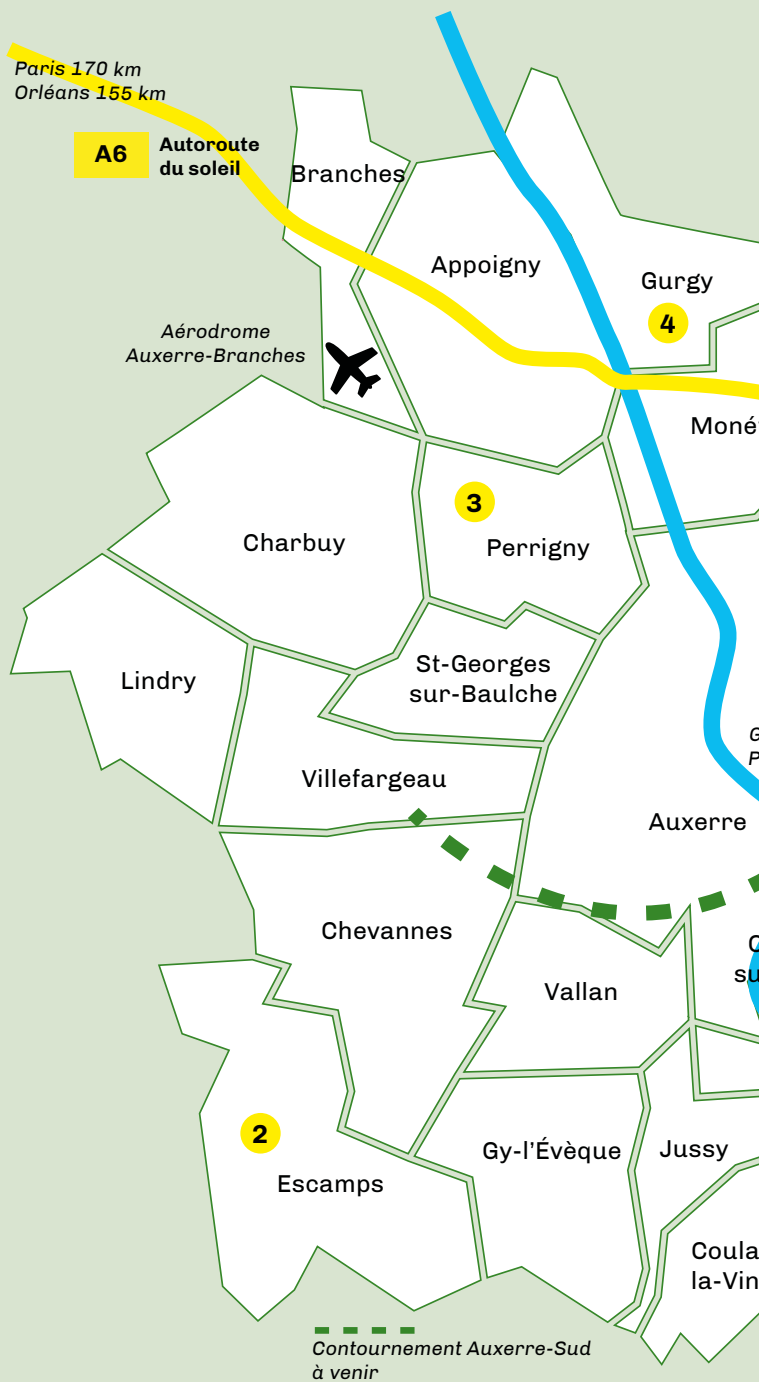
VENOY

Le sport s'éclaire

Soucieuse d'améliorer ses infrastructures et de réaliser des économies d'énergie, la commune de Venoy a procédé à la rénovation de l'éclairage de son terrain de foot. Les projecteurs à iodure métallique ont été remplacés par des lampes à technologie LED, permettant ainsi une économie de près de 40 % d'énergie. Le coût total de cette opération, réalisée conjointement avec le Syndicat Départemental des Énergies de l'Yonne, est de 65 000 €. Dans le même temps, l'éclairage des terrains de tennis est également passé aux LED.

Paris 170 km
Orléans 155 km

A6 Autoroute du soleil



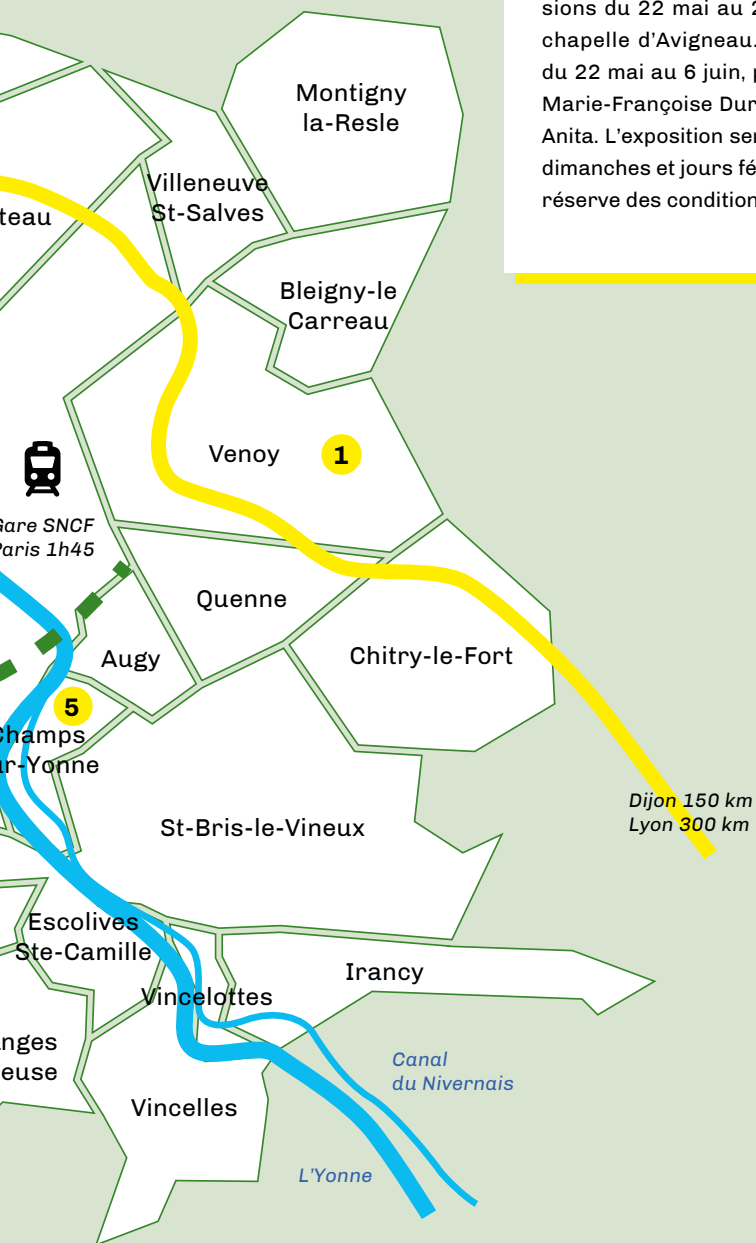
3

PERRIGNY

La transformation du centre bourg se poursuit

Entamé en 2020, le réaménagement du centre bourg va reprendre à partir du 7 juin. Des travaux importants vont être engagés : la déviation de la RD158 et la création d'un plateau surélevé. Ces travaux vont durer jusqu'à fin août et impacter la circulation : la RD158 sera coupée et des déviations seront mises en place. Les travaux sont réalisés par les entreprises Colas, DRTP et VDS Paysage et suivis par le bureau d'études Urban Ingénierie.





2

ESCAMPS

Rencontres artistiques

L'association du Millénaire organise les 30^{èmes} rencontres artistiques d'Escamps : expositions d'œuvres d'art, en quatre sessions du 22 mai au 29 août, à voir dans la chapelle d'Avigneau. La première session, du 22 mai au 6 juin, présentera les œuvres Marie-Françoise Durnerin, Michel Veray et Anita. L'exposition sera ouverte les samedis, dimanches et jours fériés de 15h à 19h, sous réserve des conditions sanitaires.



© M-F Durnerin

4

GURGY

Coup de neuf pour l'escale fluviale

Des travaux de rafraîchissement ont été réalisés à l'escale fluviale : bancs, tables de pique-nique, palissade et chalets ont été repeints. Une défense de protection a été installée au niveau du ponton, qui commençait à se détériorer avec les arrivées des bateaux. Le site, qui s'est paré de nouveaux kakemonos, devrait ouvrir début mai, si les conditions sanitaires le permettent.



5

CHAMPS-SUR-YONNE

Un cadre de vie remarqué

Champs-sur-Yonne, première commune de l'Yonne où il fait bon vivre. C'est l'heureuse nouvelle qu'a appris la municipalité suite à la parution du classement 2021 de l'association « Villes et villages où il fait bon vivre ». En effet, Champs-sur-Yonne y arrive en première position dans le département, dans la catégorie des villages de 500 à 2000 habitants.



LA QUESTION DU MOIS



Comment se procurer un composteur ?

La Communauté de l'Auxerrois permet aux habitants de l'agglomération d'acheter un composteur à prix réduit.

En appelant au **0800 89 2000**, les gens prennent rendez-vous avec nous pour venir récupérer leur composteur.

Il en existe de deux tailles différentes : un petit de 350 litres, au prix de 28,50€, et un grand de 650 litres, au prix de 40€.

Ils sont fabriqués par un ESAT du Morvan en sapin douglas, du Morvan également. Avec le composteur on offre un bio-sceau, à mettre dans sa cuisine pour récolter les épluchures, ainsi qu'un aérateur. Il est important d'aérer le compost au moins une fois par semaine et d'ajouter de la matière sèche (feuilles mortes, petites branches, copeaux de bois...) à chaque apport d'épluchures ou autre matière organique.

Romain Caraty, agent animation prévention déchets.



Un réparateur à portée de clic

Les Chambres des métiers et de l'artisanat, avec le soutien de l'ADEME, ont mis en place le label "Répar'acteurs". Grâce à une plateforme en ligne (www.annuaire-reparation.fr), il permet une meilleure visibilité des artisans de la réparation engagés dans l'économie circulaire. Grâce à un moteur de recherche multicritères et à la géolocalisation, la plateforme vous permet de trouver facilement un artisan réparateur proche de chez vous. •

+ D'INFOS : www.artisanat.fr/reparac-teurs

Réparer en toute convivialité

Le Repair Café est un atelier collaboratif qui permet d'apprendre à réparer toutes sortes d'appareils électriques et petits électroménagers, dans une ambiance conviviale. Organisés partout sur le territoire de l'Auxerrois, les Repair Café sont gratuits et ouverts à tous. Momentanément stoppés à cause de la crise sanitaire, nous ne manquons pas de vous tenir informé de leur reprise. En attendant, rendez-vous sur www.repaircafe.org pour visiter l'exposition en ligne "Belle pièce. Ode à la réparation". •

+ D'INFOS : sur Facebook, @RepairCafeAuxerre

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES À RÉUTILISER, RÉPARER OU RECYCLER



Les équipements électriques et électroniques sont tous les appareils qui fonctionnent grâce à des courants électriques, qu'ils soient alimentés par piles, accumulateurs ou reliés au secteur par des prises électriques. Ils se classent en quatre grandes familles : les écrans, les petits appareils ménagers, les gros électroménagers froids, les gros électroménagers hors froid. Les produits et matières utilisés pour tous ces appareils peuvent contenir des substances dangereuses. Ils bénéficient donc d'une filière de traitement spécifique qui permet de procéder à leur dépollution, leur recyclage et leur valorisation en matière première spécifique.

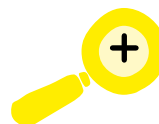
Mais alors, comment recycler vos DEEE* ? Le principe des trois « R » s'applique : réutiliser, réparer, recycler. Lorsque l'on a plus l'usage d'un appareil électrique en état de marche, le vendre ou le donner permet de lui offrir une seconde vie.

Des associations locales ou des plateformes en ligne permettent de faire réparer ses équipements électriques ou d'apprendre à le faire.

Enfin, lorsque ni le réemploi, ni la réparation ne parviennent à sauver votre appareil électrique, il convient alors de le recycler. Les déchetteries de la CA sont des lieux de collecte privilégiés pour cela. Chaque site dispose de quatre espaces distincts permettant le dépôt de petits appareils ménagers, écrans, gros électroménagers froid ou hors froid.

Bon à savoir : pour tout achat d'un appareil électrique neuf, le distributeur a pour obligation de reprendre gratuitement l'appareil usagé du même type. De plus, les grands magasins de vente d'équipement électrique (surface de vente supérieure à 400m²) ne peuvent refuser le dépôt de DEEE inférieurs à 25 cm, sans obligation d'achat. •

*DEEE = déchets d'équipements électriques et électroniques



583

C'est le nombre de tonnes de DEEE collectés en 2020 dans les sept déchèteries de l'Auxerrois.

QUE DEVIENNENT LES DEEE COLLECTÉS DANS LES DÉCHÈTERIES DE L'AGGLO ?

Elles sont temporairement regroupés dans l'Aube avant d'être répartis dans divers centre de traitement en France. En 2020, 583 tonnes de DEEE ont été collectées dans les sept déchèteries de l'Auxerrois, dont 46% de petits appareils ménagers. •

*DEEE = déchets d'équipements électriques et électroniques



TERRITOIRE

Le plan de mandature présenté le 20 mai aux élus

Développement économique, transports, écologie, tourisme... Tous les projets de l'équipe exécutive de la Communauté d'agglomération et de la Ville d'Auxerre seront présentés le jeudi 20 mai à l'ensemble des élus des deux collectivités. Le plan de mandature sera révélé le matin au conseil communautaire, puis en fin de journée au conseil municipal. Cette feuille de route est attendue par les Auxerrois, mais l'exécutif a préféré travailler en profondeur son projet, en s'assurant notamment de sa capacité à le financer et donc à le réaliser, plutôt que de multiplier les effets d'annonce sans lendemain.

« L'objectif est de mettre en place une vraie stratégie intercommunale qui va rendre notre territoire dynamique, attractif et innovant », assure Crescent Marault, le président de la Communauté de l'Auxerrois et maire d'Auxerre. Le document sera évidemment remis à tous les habitants. Et dès que les conditions sanitaires le permettront (peut-être dès le mois de juin), l'équipe exécutive prévoit d'organiser plusieurs réunions publiques pour expliquer plus en détail son plan de mandature sur l'ensemble du territoire. Un territoire qui « sera demain tout sauf banal » selon son président.

TOURISME

Visites guidées en Auxerrois



Les visites guidées de l'Office de Tourisme ont repris depuis peu. Nouveauté cette année, elles s'étendent à l'Auxerrois ! Coulanges-la-Vineuse et Saint-Bris-le-Vineux à la nuit tombée, Escolives-Sainte-Camille et son site archéologique, mais aussi Gy-L'Evêque et Chevannes, partez à la découverte des richesses de notre territoire !

Le 5 mai, l'Office de Tourisme propose une visite spéciale Napoléon, à Auxerre, à l'occasion du bicentenaire de la mort de l'empereur (une visite pour les enfants est également proposée, « Napoléon conté aux enfants »). Enfin, une visite guidée d'Auxerre alliant histoire et yoga, sera organisée le 19 juin et les 3 et 11 juillet. Namasté ! •

+ D'INFO : 03 86 52 06 19 | www.ot-auxerre.fr

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Recycler les tontes

Les tontes de pelouse représentent une masse importante de déchets verts. Pourquoi les jeter en déchèterie alors qu'ils vont trouver de multiples applications au jardin et se transformer en bel humus fertilisant. Pour cela, plusieurs techniques :

Le mulching : il suffit de laisser les résidus de tonte par terre ! Ils feront une protection discrète contre la chaleur, le soleil et l'évaporation. C'est également un excellent fertilisant. Économie d'engrais et d'eau.

En faire un paillis : il suffit d'étaler l'herbe fraîchement coupée en fine couche sur une bâche au soleil et de laisser sécher avant de l'utiliser.

Le mettre au compost : La tonte apporte de la matière humide et de l'azote au tas de compost. Un compost bien équilibré doit comporter une part d'éléments humides. Veillez cependant à respecter des proportions acceptables et remuez bien votre tas afin que l'herbe coupée serve de liant. •

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DES TERRES DE L'YONNE PRÉSENTENT LEURS FORMATIONS

Le mercredi 19 mai de 14h à 17h, le site d'Auxerre La Brosse (Venoy) et le lycée professionnel de Champs-sur-Yonne vous feront découvrir leur formations. Vous pourrez découvrir leur filières générales, technologiques et professionnelles, en apprentissage et en continu. Ces portes ouvertes seront organisées sous forme de rendez-vous en présentiel ou en visio selon l'évolution de la situation sanitaire.

A Venoy, Auxerre La Brosse vous présentera ses formations aux métiers de l'agriculture et de l'agronomie, de l'aménagement paysager, de la science et laboratoire, de la vigne et du vin, ainsi que de l'hippologie et de l'équitation.

Le lycée de Champs-sur-Yonne proposera, quant à lui, d'en savoir plus sur ses formations aux métiers de services à la personne et de la vente et du commerce.

Pour faciliter votre venue, il est conseillé de prendre rendez-vous auprès des établissements. •

+ D'INFOS : Site d'Auxerre La Brosse à Venoy : CFA : 03 86 45 15 23 / Lycée La Brosse : 03 86 94 60 00.

Lycée professionnel de Champs-sur-Yonne, 1 avenue du Dr Schweitzer, 89290 Champs-sur-Yonne : 03 86 53 69 09. www.terresdeluyonne.com

LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE DES ARTISANS D'ART DE RETOUR



En décembre dernier, une boutique éphémère s'était installée place de l'Hôtel de ville à Auxerre.

L'objectif : maintenir le contact entre les artisans et leurs clients en cette période de crise sanitaire. Le succès de cette initiative a permis d'aider les quatre artisans participants à maintenir leurs activités.



Aussi, cette initiative est reconduite à partir du 1^{er} juin jusqu'au mois de juillet. Les clients pourront se rendre à la boutique, située dans un local au cœur de ville, du mardi au samedi, de 10 à 13h et de 14 à 18h. •



2 200 tonnes
de CO2 / an


































← LA QUANTITÉ DE REJET DANS L'ATMOSPHÈRE ÉVITÉE GRÂCE À LA STATION HYDROGÈNE, DANS SA PREMIÈRE PHASE. Les travaux ont débuté le 6 avril, avenue de la Turgotine, et devraient s'achever en septembre. 400 kilos d'hydrogène vert seront produits chaque jour et feront rouler, dans un premier temps, bus, camions, véhicules utilitaires publics et privés, bennes à ordures... Dans la seconde phase du projet, l'hydrogène alimentera notamment les trois rames de trains achetées par la région Bourgogne-Franche-Comté.

JOURS FÉRIÉS, COLLECTES DÉCALÉES

 Ordures ménagères
 Tri

LES COLLECTES DU 13 MAI (ASCENSION) SONT REPORTÉES

LES COLLECTES DU 24 MAI (L. DE PENTECÔTE) SONT REPORTÉES

	VENDREDI 14 MAI	SAMEDI 15 MAI	MARDI 25 MAI	MERCREDI 26 MAI	JEUDI 27 MAI	VENDREDI 28 MAI	SAMEDI 29 MAI
APPOIGNY/BRANCHES/ PERRIGNY							
AUGY							
AUXERRE CENTRE-VILLE							
AUXERRE RIVE-DROITE							
AUXERRE RIVE-GAUCHE							
BLEIGNY-LE-CARREAU / MONTIGNY-LA-RESLE / SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE / VILLENEUVE-SAINT-SALVES							
CHAMPS-SUR-YONNE / CHITRY/ SAINT-BRIS-LE-VINEUX							
CHARBUY							
CHEVANNES / VALLAN							
GURGY / MONÉTEAU							
LES CHESNEZ							
LINDRY							
QUENNE / VENOY							
VAUX							
VILLEGARDEAU							

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'Auxerrois soutient l'économie de proximité

Créé par la Région, avec la participation des établissements publics de coopération intercommunale, le Fonds Régional des Territoires (FRT) vise à soutenir financièrement les entreprises de moins de dix salariés, lesquelles ont été fortement impactées par la crise sanitaire.

Deux aides s'inscrivent dans le FRT : une aide liée aux dépenses d'investissement, matériel ou immatériel, et une aide de soutien à la trésorerie.

Concrètement, 41 entreprises ont été aidées dans leurs dépenses d'investissement : création de sites de e-commerce, achat de matériel professionnel ou amélioration du point de vente, pour un montant de 226 248€. L'enveloppe allouée par la Communauté de l'Auxerrois pour cette aide à l'investissement s'élève à 33 916€.



Le volet trésorerie du FRT a permis de soutenir 32 entreprises, majoritairement dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, pour un montant de 214 248€, dont 135 664€ alloués par l'Agglomération. •

+D'INFOS : Maud Dussol, manager de commerce au 03 86 72 20 79 ou m.dussol@agglom-auxerrois.fr



«LES CONSÉQUENCES DU GEL IMPACTERONT NOS VIGNES SUR AU MOINS DEUX ANS»

Céline Chevallier, 39 ans
Gérante du domaine viticole Chevallier à Montallery, commune de Venoy et adhérente aux vignerons indépendants.



UNE ENTREPRISE QUI RAYONNE



Le point de vente aux caves Baille Lapiere révèle les fondations d'un lieu rempli de l'histoire locale

LES CAVES BAILLY LAPIERRE, UNE RICHESSE DU TERRITOIRE

Les caves Baille Lapiere font parties des incontournables à visiter dans l'Auxerrois. Et pour cause ! La carrière de pierre souterraine a d'abord été utilisée pour sa ressource naturelle dans la construction de monuments régionaux et nationaux, puis comme champignonnière.

Elle est rachetée en juin 1972 par M. Esclavy, président fondateur de la coopérative. Ils sont 44 vignerons à cette époque, de Saint-Bris-le-Vineux, Chitry, Irancy et Coulanges-la-Vineuse, à collaborer pour surmonter leurs difficultés et produire le crémant

que nous connaissons bien sur le territoire. Ils portent ensemble le projet de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) « Crémant de Bourgogne » qu'ils obtiennent en 1975. L'objectif : valoriser le produit à travers sa qualité. Sur le principe de cave d'apport partiel, la coopérative permet aux viticulteurs de garder la main sur la production de leurs vins dit « tranquilles », tandis que les raisins dédiés aux crémants sont destinés aux caves.

Les caves Baille-Lapiere sont maintenant composées de 80 associés coopérateurs, dont certains sont adhérents historiques. Reconnu à l'international, le crémant est exporté aux USA, en Allemagne, en Belgique, dans les pays scandinaves, au Japon, au Royaume-Uni et en Norvège. Parmi la douzaine de cuvées composant les vins effervescents de Baille Lapiere, les crémants à base de pinot noir sont les plus vendus. Les caves commercialisent également des vins du territoire. Ainsi, 3,4 millions de bouteilles, vins effervescents et tranquilles confondus, ont été vendues en 2020.

Quant à la carrière de pierre d'environ 4 hectares, elle est aussi devenue un lieu de visite, qui raconte l'histoire des vignerons de l'Auxerrois, à plus de 17 000 visiteurs chaque année. •

+ D'INFOS : Les caves Baille Lapiere, 3 quai de l'Yonne - Hameau de Bailly - 89530 Saint-Bris-le-Vineux - www.baille-lapiere.fr - 03 86 53 77 77



"La coopérative des caves Baille Lapiere c'est l'union d'hommes et de femmes qui ont su, à l'origine et encore aujourd'hui, collaborer et mutualiser leurs besoins. C'est en travaillant ensemble qu'ils ont dépassé en 1972 la crise qui les frappait pour en faire une opportunité et une fierté du territoire."

Sylvain Martinand
œnologue des caves
Baille Lapiere

47 emplois équivalent temps-plein générés par les caves Baille Lapiere	300 Ha environ de production dans l'auxerrois pour l'année 2020-2021	40% part de la production vendue à l'export
--	--	---

QUEL ÉTAT DES LIEUX FAITES-VOUS SUITE AUX RÉCENTES GELÉES ?

"Nous sommes tous dans la même situation et quand je dis tous, je pense aussi aux agriculteurs, aux arboriculteurs et aux maraîchers qui ont subi les mêmes dégâts. Je crains malheureusement que les conséquences du gel impacteront nos vignes sur au moins deux ans."

RESTE T-IL UN PEU D'ESPOIR ?

"Sincèrement, très peu... Concernant notre domaine, nous déplorons une perte de 70 à 80 % de nos vignes mais nous espérons que le contre-bourgeon va se développer. Cela nous assurerait une récolte, faible mais une récolte quand même".

QUELS SONT VOS MOYENS POUR LUTTER CONTRE LE GEL ?

"Je n'utilise pas de protections contre le gel (bougies ou chaufferettes), car tout cela a un coût, tant matériel qu'humain.

En revanche, j'ai souscrit une assurance qui me garantit contre le gel. Mais tout cela n'est pas fini. Je redoute encore le gel, la grêle et les fortes chaleurs qui comme l'an dernier ont tout grillé. Néanmoins, j'aime à croire qu'il y aura des jours meilleurs."

L'Auxerrois, un Eldorado pour les nouveaux habitants

Qualité de vie, authenticité, beauté de la ville centre et de la nature environnante, proximité de Paris... Les nouveaux habitants qui viennent s'installer dans l'Auxerrois ne le font jamais pas hasard. Nous sommes allés à leur rencontre pour partager leur bonheur et leur fierté d'être néo-Auxerrois.

1

Alexandra et Jérôme : « Dans l'Auxerrois, on se sent enfin vivants »

Alexandra et Jérôme Delbecque, quadragénaires, sont les heureux propriétaires du Relais des Saints-Pères, maison d'hôtes en centre-ville d'Auxerre.

Depuis sept ans, ils habitent cette jolie bâtisse avec leurs quatre enfants, Abel (13 ans), Achille (8 ans), Côme (5 ans) et Jeanne (3 ans). Leur quotidien se partage entre une vie de famille bien remplie et l'accueil des hôtes. Auparavant, le couple vivait à Paris avec leurs deux premiers enfants. Une vie à deux cents à l'heure dans laquelle Jérôme, très investi dans sa carrière, voyait très peu sa famille. A la naissance d'Achille, il a un déclic : l'envie de profiter de ses proches avant tout. « Il était hors de question que je sacrifie tout ce que j'aimais le plus pour ma carrière ». Avec sa femme, ils décident alors de tout plaquer, s'installer ailleurs et changer radicalement leurs projets. « On ne faisait pas ça pour la fortune, on cherchait avant tout une richesse de vie. »

Leur idée : créer une maison d'hôtes, sans trop s'éloigner de Paris, tout en restant en ville. Seule contrainte imposée par Alexandra « elle voulait qu'il y ait un Monoprix ! », explique Jérôme en rigolant. Deux ans ont été nécessaires à cette concrétisation. « On prenait un risque, mais on avait un plan B et un plan C, au cas où... ». C'est en rentrant d'un séjour au ski que le couple découvre par hasard Auxerre. Depuis la sortie sud de l'A6, ils traversent la ville, par le pont Paul-Bert. "Là, je me suis dit : pourquoi cette vue n'est-elle pas plus connue ?" raconte Jérôme. « Comme beaucoup, on connaissait Auxerre pour le foot. Mais en traversant le centre, on a découvert toute la beauté de la ville : ses maisons à pans de bois, ses édifices, etc. Sans même être descendus de voiture, en reprenant l'autoroute, on s'est dit : Ok, on va devenir auxerrois ! ». Coup de foudre immédiat. "Deux semaines plus tard, on achetait cette maison, trouvée par l'intermédiaire d'une agence immobilière. Avec Alexandra, on avait trouvé notre eldorado." Jérôme décrit Auxerre avec passion. « Sa taille est suffisante pour s'épanouir socialement. J'ai découvert son charme, une beauté citadine trop peu identifiée au niveau national. Une petite capitale de province où on se sent heureux. La preuve : on a eu envie d'y voir naître nos deux derniers enfants. Nos petits Auxerrois ont été la démonstration de notre décision de vie, parce qu'on est bien ici.

Je dis souvent que la Bourgogne est belle à partir d'Auxerre." Quand il s'agit de faire la promotion de la ville, Jérôme est enthousiaste.

Dans ma vie d'avant, je n'avais le temps de rien : ni de faire du sport, ni de voir mes amis. Je profitais de ma famille seulement les week-ends. Depuis qu'on est auxerrois, je mange avec mes enfants tous les midis. Je me suis remis à courir dans les champs, au milieu des coquelicots, des papillons... Avec ma femme, c'est une campagne qu'on adore. On pourrait partir en vacances à cinq kilomètres d'Auxerre !

"On y vit comme en vacances au fil des saisons, dans une bulle d'enfance. Il y a tout à portée de mains : administrations, hôpital, écoles, commerces et puis les Auxerrois sont très accueillants."

Bien sûr, il y a des carences, comme dans pas mal de villes de cette échelle, au niveau des médecins par exemple. Culturellement, on aimerait que ce soit un peu plus actif, qu'il y ait aussi une vraie politique de dynamisation du centre-ville. Mais on se sent enfin vivants ici, car on travaille pour nous.» Dans leur Relais, le couple reçoit de nombreux étrangers. « La crise sanitaire a fait monter la cote de popularité de la Bourgogne. Dès qu'on sort d'Auxerre, la campagne vallonnée, les vignes, le canal du Nivernais, Vézelay... Tant de choses créent de l'attractivité.» Avec un site internet dédié, Facebook, Booking.com, le bouche-à-oreille et depuis peu cité dans le Guide du Routard et le Lonely Planet, Le Relais des Saints-Pères a su tirer son épingle du jeu malgré la crise. Sans aucun doute, la passion de Jérôme et Alexandra y est pour beaucoup.

← Jérôme, ancien ingénieur originaire du Nord, sa femme Alexandra, ex-Parisienne et leurs quatre enfants.



2 Benoît Joaillier : « Ça ne m'étonnerait pas que le centre médiéval entre au patrimoine mondial de l'Unesco »

Benoît Joaillier, 38 ans, est créateur, professeur de bijouterie et spécialiste en bijoux anciens. Propriétaire d'un atelier-vitrine, dans le 6^{ème} arrondissement de Paris depuis 2006, il décide il y a quelques années de trouver un autre local, plus vaste, pour ouvrir une autre boutique.

A l'occasion d'un déplacement à Auxerre, il rencontre l'ancien locataire du 21 rue de la Draperie. L'antiquaire lui explique que le magnifique bâtiment à pans de bois, arborant cette couleur rouge si remarquable, à toujours été dédié à des métiers tels qu'horloger, antiquaire ou bijoutier. A l'époque Benoît connaît déjà un peu la région. Quelques recherches et échanges entre confrères sur l'histoire du bâtiment suffisent à le convaincre de se lancer dans l'aventure : racheter la fameuse boutique pour en réécrire l'histoire et se réinscrire dans le patrimoine local. « Un tel bâtiment, remis à neuf, était l'idéal. On l'a restauré entièrement et organisé pour que les gens puissent prochainement le visiter pendant que l'on travaille. » Benoît explique avoir été séduit par l'emplacement du lieu : « C'est le bâtiment qui nous a choisis. Face à l'Horloge, c'est l'immeuble central du cœur de ville et l'un des plus anciens, daté entre le 14^{ème} et le 15^{ème} siècle. Il fallait juste trouver un prétexte pour l'habiter et que ça reste dans le métier. »

L'affaire fonctionne dès le début : « On était rentable au bout d'un mois, sans que ce soit forcément notre but en fait. » Installé à Auxerre depuis trois ans, Benoît y exerce son métier avec passion. Il s'est fabriqué son lieu de vie en se réappropriant un peu de l'histoire locale, une fierté qu'il tient à partager. « Je suis un fan d'Auxerre ! Ça ne m'étonnerait pas que le centre médiéval entre un jour au patrimoine mondial de l'Unesco. Je trouve qu'on ne communique pas assez sur cette ville. Pourquoi, dans nos métiers, on concentre tout sur Paris ? A Auxerre, on est à moins de deux heures de la capitale. D'ailleurs, pour moi, c'est une bonne chose qu'il n'y ait pas eu le TGV ici, sinon la ville serait devenue une cité-dortoir. On a voulu un endroit proposant une qualité de vie extraordinaire, pour nos employés comme pour nos clients. Le but était de permettre à nos clients franciliens de venir nous rejoindre ici à Auxerre. On a beaucoup de nouveaux clients depuis qu'on est ici, qui proviennent du territoire et des régions limitrophes : Chablisien, Tonnerrois, Troyens, Orléannais... » Pour l'avenir, Benoît souhaite poursuivre son activité de professeur de joaillerie auprès de ses élèves : « On n'est pas une marque, on est une signature et on tient à le rester. »

"A Auxerre, il n'y a pas de frime. On est venus pour ça : l'authenticité et la qualité. Chez nous, les clients sont servis par les ouvriers. C'est ce qu'ils recherchent avant tout."

Benoît Joaillier,
propriétaire de la boutique du 21 rue de la Draperie, à Auxerre.



3 Claire Marinoni et Antoine Lallier : « Une ville à taille humaine avec une vraie qualité de vie »



Nous avons eu le plaisir de rencontrer un couple de bons vivants, sportifs et heureux propriétaire de Rafale, un samoyede (chien nordique). Claire et Antoine ont tous les deux 23 ans. Ils sont originaires de Dole et exercent la profession de kinésithérapeute, l'un à l'hôpital d'Auxerre et l'autre en tant que libéral. C'est à l'occasion d'un stage en 2018, alors qu'ils sont étudiants, qu'ils découvrent Auxerre. Ils y reviennent une seconde fois pour leur stage de fin d'études avant de s'installer définitivement en juillet 2020. Antoine a même refusé un poste au DFCO (équipe de foot de Dijon en Ligue 1) pour suivre sa conjointe et s'installer dans la capitale de l'Yonne !

Quand on leur demande pourquoi ils ont choisi de s'installer ici, la réponse est directe : « C'est une ville à taille humaine qui possède de nombreux atouts. Il n'y a pas d'embouteillages et les activités ne manquent pas. On peut pratiquer la course à pied, faire de longues balades avec notre chien et profiter des nombreux bars et restaurants ».

Un art de vivre essentiel pour les deux amateurs d'apéros et de pizzas ! Claire souligne la beauté de la ville, notamment la vue depuis les quais et le charme du centre-ville.

Claire et Antoine aiment partir en balade avec leur chien Rafale dans les bois de Branches ou les vignes de Saint-Bris-le-Vineux et d'Irancy.

« Le côté ville à la campagne a également marqué beaucoup de points tout comme la Coulée verte et le parc de l'Arbre-Sec » ajoute Antoine.

Pour eux les atouts ne se concentrent pas seulement dans la ville centre, ils ont également eu l'occasion d'apprécier les autres communes du territoire, notamment à travers des promenades dans les vignes de Saint-Bris-le-Vineux, Irancy ou encore dans

les bois de Branches. Leur plan de départ était de rester ici quelques années avant de se rapprocher de leurs familles, mais prenant goût à cette vie auxerroise, le couple envisage de rester sur le long terme. Ils viennent d'ailleurs d'acheter une maison. « On s'est fait de nombreux amis en très peu de temps, les gens sont très accueillants, on a découvert une belle mentalité. On a eu l'agréable surprise de constater que de nombreux Auxerrois de notre promotion sont également revenus s'installer dans le coin ». Seuls regrets pour le couple, l'absence d'un caniparc pour Rafale et de nouvelles boutiques de vêtements ou de salons de thé dans le centre-ville d'Auxerre. « Mais on a surtout hâte de sortir de cette pandémie pour découvrir tout le potentiel de cette ville », ajoutent-ils.

4 Valérie et Philippe Aronovici : « L'emplacement géographique de l'Auxerrois est idéal »

Valérie et Philippe ont longtemps habité et travaillé en région parisienne. Au moment de sa retraite, Philippe s'est installé à côté de Chablis pendant quatre ans. Récemment mariés, ils ont voulu réaliser ensemble un projet qui leur tenait à cœur depuis deux ans, dénicher un domaine qui leur permettrait de créer un gîte et une table d'hôtes destinés à accueillir de jeunes enfants avec un handicap léger (autisme, trisomie).

Il était inenvisageable de retourner en banlieue parisienne. Ils ont hésité à s'installer en Mayenne. Puis après réflexion, leur choix s'est porté sur l'Auxerrois. "Nous sommes proches de Paris, sur l'axe de l'A6. C'est une autoroute stratégique, traversante. C'est bien plus pratique pour les groupes que nous accueillerons ou pour notre famille et nos amis qui viennent nous voir. Finalement, la Mayenne était trop excentrée. Et le paysage sans relief. Le climat est assez doux dans l'Yonne, c'est appréciable" se confie Valérie. C'est ainsi qu'en mars 2020, ils ont racheté à des amis, cette jolie ferme, sur 4 ha de verdure et ruisseaux, à Vaumarloup, petit hameau d'Escamps.

"L'endroit est idéal pour ce projet. Il y a de l'espace et nous sommes en pleine nature, à la campagne, au calme. Nous ne regrettons pas notre choix "

"Nous apprécions les paysages vallonnés de l'Auxerrois. Et puis la ville d'Auxerre est très jolie. La vue du pont Paul-Bert y est magnifique."

J'aimerais seulement que son centre-ville soit plus dynamique. Je trouve qu'il se meurt, petit à petit" ajoute Philippe. Leurs amis, éducateurs et le beau frère de Valérie qui est pédopsychiatre, les ont encouragés dans cette démarche. "Peu de lieux comme celui-ci existent pour ce public. Les éducateurs doivent réserver des gîtes souvent non adaptés et gérer les repas eux-mêmes. Je ne suis pas encore en retraite, il me reste dix ans à travailler, l'argent n'est pas ma priorité. Proposer cette formule gîte/repas sera un soulagement pour ces professionnels au bénéfice des enfants" précise Valérie qui sera salariée de l'entreprise.

Philippe, aidé d'une entreprise de Toucy, de sa famille et de ses amis, réalise actuellement les travaux de rénovation de la longère qui accueillera deux grandes chambres. C'est un joli projet qu'ils espèrent pouvoir proposer dès cet été. "La ferme du Moulin", devrait accueillir, d'avril à octobre, des groupes de cinq à six enfants accompagnés d'éducateurs pour de courts séjours de rupture en pleine nature. Dans un esprit écolo et sain, des ateliers

potagers seront proposés, mais aussi de cuisine, de mosaïque et de médiation animale auprès des poules, chevaux, poneys... Les enfants pourront monter à cheval, dans un but thérapeutique. Proposer leur hébergement aux touristes n'est pour le moment pas envisagé. Si l'ambition de départ n'aboutissait pas, peut-être l'envisageront-ils ensuite. En attendant, ils sont pleinement satisfaits de leur choix. Ici, à Vaumarloup, les quelques voisins que compte le hameau connaissent le projet du couple et l'accueillent avec plaisir. Une entraide s'est mise en place, avec des idées et des ateliers réalisés par certains.



Philippe et Valérie vont accueillir de jeunes enfants avec un handicap léger.

5 Sarah Barreirous et Tanguy Lepage : « Monéteau possède une des meilleures patinoires privées du monde »

Originaires de la région parisienne, Sarah Barreirous et Tanguy Lepage sont tous deux patineurs professionnels. Installés à Monéteau depuis le mois de mars 2020, ces sportifs de haut niveau sont passés de la compétition au monde du spectacle sur glace. Sarah a 28 ans et Tanguy 30 ans. Ces six dernières années ils

ont parcouru le monde entier avec la compagnie Disney sur Glace. Cette tournée a malheureusement été stoppée en mars 2020 à cause de la Covid-19. C'est à cette période qu'ils débarquent avec leurs patins à Monéteau.

Quand on leur demande pourquoi ils ont choisi cette ville, la réponse est surprenante. « Beaucoup ne le savent pas, mais la ville possède l'une des meilleures patinoires privées du monde. Conçue et tenue par Alexandre Riccitelli (huit fois champion d'Italie de patinage artistique entre 1983 et 1991) et Thierry Voegli, elle répond à tous nos besoins, c'est un équipement de haut niveau » nous confient les deux artistes. Arrivés pour le patinage, ils sont très vite tombés amoureux de la ville et ont choisi de s'y installer.

« On n'a jamais eu l'occasion de se poser avec notre métier, la crise nous a au moins permis ça. On a pris goût à cette vie. On a décidé que Monéteau serait notre pied-à-terre à nos retours de tournées. C'est une très belle ville, intimiste, la vue sur l'Yonne est superbe, nous avons de nombreux commerçants avec qui on peut discuter et les gens sont extrêmement sympathiques. » se réjouissent les deux patineurs. Loin de la vie parisienne et du rythme effréné d'une tournée, ils apprécient de prendre le temps et la sérénité du territoire. « Ici je me sens en sécurité » ajoute Sarah. « Nous avons également eu le plaisir de découvrir Auxerre, l'abbaye Saint-Germain et la Cathédrale Saint-Etienne » enchérit Tanguy.

Complètement épanouis dans l'Auxerrois, ils savourent ce moment de calme avant une éventuelle reprise de leur activité professionnelle. Leur seul bémol, le manque de pistes cyclables pour accéder à la patinoire de Monéteau.



Sarah et Tanguy sur la patinoire CyberGlace de Monéteau

L'Auxerrois, terre d'accueil des entreprises

L'Auxerrois bénéficie d'atouts « naturels » pour attirer les entreprises. Sa position centrale sur l'axe Paris-Lyon, un foncier abordable ou encore un environnement accueillant en font déjà un eldorado pour les 3 512 entreprises du territoire. Mais dans ce domaine, il faut désormais savoir se démarquer pour attirer des profils « locomotives » porteurs d'emploi. D'autant que le désir de migration des entreprises venues des grands bassins parisiens ou lyonnais n'a jamais été aussi fort avec la crise sanitaire.

« Notre stratégie est réaliste. Bien sûr les grandes villes peuvent tenter de se végétaliser ou de « se ruraliser » avec des projets de transition, mais nos villes moyennes ont déjà en la matière toutes les cartes en main pour proposer un projet politique territorial fort. Celui de l'agglomération auxerroise entrevoit l'accueil de nouvelles entreprises et de leurs sous-traitants sur son sol de manière globale en leur proposant à la fois des espaces

+26,3 %
en 5 ans
Hausse du nombre d'entreprises implantées dans l'Auxerrois

d'activité économique adaptés bien sûr, mais aussi, pour leurs salariés, une bonne qualité de vie, une offre locale de logements satisfaisante pour leurs salariés ou encore des équipements touristiques remarquables. C'est la qualité de notre suivi, le soin apporté à l'accueil et à l'accompagnement personnalisé de ces entreprises, et ce dans tous les aspects de leur installation, qui sera notre véritable valeur ajoutée » explique Félix Beppo, directeur du développement économique, de l'attractivité et de la transition

écologique à la CA de l'Auxerrois.

Et cette attitude se révèle déjà payante avec l'installation à l'horizon 2022 d'une FNAC en centre-ville d'Auxerre ou encore le récent rachat de l'enseigne auxerroise Gramm's par la Société française de Cacao. Cette jeune entreprise spécialisée au rayonnement national compte non seulement implanter dans ses locaux auxerrois la production des produits de toutes ses marques mais également, à terme, ouvrir une boutique.

Paroles d'entrepreneurs

« Tout notre fonctionnement interne est structurellement pensé pour servir la cause environnementale. Il nous est donc apparu évident que le Pôle environnemental, bâtiment à Haute Qualité Environnementale, était le lieu idéal pour accueillir notre entreprise. » **Agathe Rouzaud, chef de projet ECO LLANT.**

« 95 % de notre chiffre d'affaires se fait actuellement en Ile de France sur des chantiers en faveur de la biodiversité. Il nous semblait plus crédible de nous installer dans une région ancrée dans la nature. De plus, l'opportunité pour nos salariés de partager des locaux avec des entreprises complémentaires de notre activité nous a séduit. » **Julien Lecordier, fondateur de l'entreprise AK TEAM.**

« Je ne connaissais pas l'Auxerrois avant de racheter Gramm's. J'ai été surpris par l'implantation très forte de la marque au niveau local. En commerce, c'est la base, l'attractivité des marques locales c'est l'assurance d'un marché conquis. » **Sébastien Langlois, fondateur et P.D-G de la Société française de Cacao.**

ATTIRER DES ENTREPRISES À FORTE VALEUR AJOUTÉE

Mettre en place une stratégie d'attractivité. Même si des aides à l'investissement immobilier existent, cela ne constitue pas en soi une stratégie de redynamisation commerciale. A Auxerre, une méthode de prospection ciblée est donc suivie pour inciter l'installation en centre-ville de commerces de bouche particulièrement manquants ainsi que d'un restaurant étoilé.

Cette technique de recherche ciblée via des réseaux de promoteurs spécialisés dans des secteurs économiques de niche ou en développement commence également à porter ses fruits au Pôle environnemental. Ce bâtiment communautaire situé au centre d'affaires des Boutisses près de l'IUT, accueille ainsi depuis deux mois ses premières jeunes entreprises issues de l'économie verte.

AK Team, entreprise d'aménagement paysager spécialisée dans le génie écologique et ECO LLANT, start up créée par l'entreprise migennoise de collants Divine et entièrement consacrée à l'éco conception de textile et d'accessoires de mode en plastique recyclé.

Enfin, l'Agglomération est la première collectivité à investir dans l'entreprise à commandite par actions *Time for the Planet* dont la vocation est de partager en open source les innovations dans le domaine du développement durable et de financer la création d'entreprises au service de la lutte contre le changement climatique.



« L'ATTRACTIVITÉ DE L'AUXERROIS, UNE PRIORITÉ DE CE MANDAT »

Carole Cresson Giraud, déléguée communautaire de l'Auxerrois, adjointe en charge du développement touristique, du rayonnement de la Ville et des relations internationales

ÊTES-VOUS SURPRISE DES COMMENTAIRES ÉLOGIEUX QUE FONT CES NOUVEAUX HABITANTS SUR L'AUXERROIS ?

Non, car c'est un terroir authentique doté d'un patrimoine historique à la réputation mondiale, avec une qualité de vie recherchée par les nouvelles générations, voire les retraités qui quittent les centres urbains. La beauté d'Auxerre surprend toujours ceux qui ne connaissent pas notre ville, sans parler de la nature luxuriante alentours. Et puis notre territoire est très proche de Paris, ce qui est un vrai atout.

L'ATTRACTIVITÉ DE L'AUXERROIS, C'EST UN ENJEU IMPORTANT ?

C'est une priorité de la nouvelle majorité de la Communauté d'agglomération. Nous pensons que la transformation de notre territoire tient dans notre capacité à créer les conditions pour attirer des talents, des investisseurs et des entrepreneurs mais aussi favoriser le développement des entreprises déjà installées dans notre bassin de vie. En proposant des métiers innovants et qualifiés, nous attirerons une nouvelle population dans l'Auxerrois.

COMMENT CRÉER CES CONDITIONS ?

L'attractivité d'un territoire tient aussi au dynamisme de son tissu commercial, à son offre éducative, médicale, culturelle et sportive. Sans oublier l'accueil des enfants et une offre de logements de qualité car il s'agit d'ancrer la population dans l'Auxerrois. Et la limitation de notre empreinte carbone pour un territoire plus vert et responsable sera un signal fort du changement durable de l'Auxerrois.



L'avenir sourit à Lindry

Lindry est une commune de l'Auxerrois située à une quinzaine de kilomètres de la ville-centre. Son jeune maire entend bien redynamiser le village pour placer la convivialité au cœur de la vie municipale.

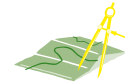
RENCONTRE AVEC Michaël Taton, maire de Lindry et conseiller communautaire en charge de l'eau potable.



1 433
HABITANTS



1,8 M€
DE BUDGET



15,23 KM²
DE SUPERFICIE COMMUNALE

Considérée comme l'une des portes d'entrée de la Puisaye, Lindry se situe à égale distance de l'Auxerrois et de l'Aillantais.

« La démographie de la commune a fortement augmenté ces 20 dernières années », explique Michaël Taton, le maire du village. « Cela est dû à l'accroissement du nombre de logements. Il y avait environ 950 habitants à la fin des années 90, il y en a maintenant 1433. D'ailleurs il y a encore des terrains constructibles sur la commune pour accueillir de nouveaux habitants. »

La commune très étendue, compte 17 hameaux et 25 kilomètres de voirie, dont l'entretien représente un budget considérable.

LINDRY, VILLAGE ANIMÉ

La commune jouit d'une vie associative dynamique. Chaque année l'Association Familiale Laïque organise son bric-à-brac, une brocante suivie d'un concert le soir puis d'un feu d'artifice offert par la municipalité. C'est l'un des grands rendez-vous festifs de l'année. « En fait, en période estivale, il y a une animation proposée presque chaque mois : concours de pétanque, fête de l'été au mois de juin, 14 juillet... », se félicite le Maire.

La culture n'est pas en reste grâce à l'association Cap sur Lindry qui se charge de faire rayonner le patrimoine de la commune. Deux de ses membres férus d'histoire ont d'ailleurs compilé en un livre de nombreuses recherches sur l'église du village. Côté sport, la commune dispose d'un terrain de foot avec vestiaires et club house. Si ces équipements sont en très bon état, ils sont malheureusement délaissés, faute de bénévoles. « Cela serait super si des gens se sentaient l'âme de faire revivre le club de foot. Mais cela demande du temps et de l'investissement, ce n'est pas

toujours évident. » Les amateurs de sport de plein air peuvent quant à eux profiter de chemins de randonnée et la place du village se prête très bien à la pétanque.

APPRENDRE DANS DE BONNES CONDITIONS

La municipalité porte une attention particulière au bien-être de ses écoliers. La rénovation des sanitaires des écoles ainsi que la modernisation du système de chauffage, enclanchés lors du mandat précédent, vont se poursuivre.

A la rentrée 2021, les classes, qui ont intégré le dispositif de l'État « Ecoles numériques », seront équipées de vidéoprojecteurs, tablettes et tableaux numériques. Par ailleurs, l'un des projets phares du mandat est la construction d'un groupe périscolaire comprenant un lieu de restauration, un centre de loisirs et un city stade.

Un bâtiment attenant au site devrait accueillir une chaufferie à bois et permettra, à terme, de chauffer l'ensemble des bâtiments communaux du centre bourg.

L'équipe municipale souhaite également procéder à la restauration de l'église Sainte-Geneviève. Cette dernière comprend des peintures murales inscrites à l'inventaire supplémentaire des Bâtiments historiques. Afin de financer sa rénovation, la municipalité, accompagnée de l'association Cap sur Lindry, souhaite mettre en place une souscription aux dons.

FAIRE RAYONNER LE VILLAGE

Michaël Taton était premier adjoint lors de la précédente mandature. A l'issue du scrutin en juin dernier, il a endossé pour la première fois le rôle d'édile du village. Un rôle qu'il apprécie. « J'aime être aux soins et à l'écoute des administrés. J'essaie au maximum de répondre à leurs

demandes, même si ce n'est pas toujours facile car on doit faire des choix. En tout cas c'est très enrichissant, malgré la conjoncture délicate de cette dernière année qui a empêché toute convivialité. »

Interrogé sur son rôle de vice-président au sein de l'Agglomération, le maire de Lindry répond : « Je ne l'avais pas forcément envisagé au départ, mais l'occasion s'est présentée et je l'ai saisie. Même si c'est un peu plus politisé à l'agglomération, je ne regrette rien, il y a des échanges intéressants. Il y a de bonnes idées qui peuvent faire grandir le territoire. Je ne voulais pas que Lindry ne soit qu'une commune parmi les 29 de l'Agglomération, mais qu'elle participe à la co-construction du territoire. »



L'incontournable de la commune

D'agréables chemins de randonnée balisés raviront les amoureux de la nature, pour les historiens dans l'âme, les peintures murales de l'église Sainte-Geneviève sont à voir et pour l'ambiance festive, il faut venir au bric à brac du 14 juillet.



Les jardiniers font **le Printemps à Auxerre**



#26

MAI 2021

le **supplément**
auxerre

Quand les graffitis racontent l'histoire de la Tour

Le clocher de la Tour de l'Horloge a vu défiler, lors de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, des soldats de tous horizons, français, américains, anglais, australiens... Ils étaient techniciens, guetteurs, observateurs, mais aussi graffeurs...



Quel plus bel emplacement pour scruter l'horizon à des dizaines de kilomètres, le tout à 360°, et prévenir des éventuels mouvements ennemis ?

Mais voilà, faire le guet durant des heures et probablement des jours sur la partie haute du clocher n'était pas chose facile. A l'époque pas de smartphone pour occuper les longs moments de pause, seulement quelques outils tel un canif ou autre objet contondant permettant de sculpter une petite bafouille à même le plomb.

Ce sont donc quelques centaines de graffitis que nous avons répertoriés, certains amusants, d'autres émouvants. Voici quelques exemples de gravures recensées.

16

↑ Une partie de la charpente du clocher couverte de plomb sur laquelle figuraient les graffitis.

↓ Graffiti stylistique qui n'est pas sans rappeler certains dessins de mode.



↓ Ensemble de plomb qui habillait la charpente du clocher. La plupart sera fondu à l'exception de ceux qui ont été graffitis.



↑ Graffiti datant de 1945 réalisé par un Américain venu de Washington D.C.



Reportage complet à retrouver sur auxerre.fr, rubrique "auxerrois +" du kiosque numérique.



Les astuces pour bien vivre entre voisins



000



Respectons nos voisins !

De trop nombreuses personnes ne respectent pas les heures de tonte, l'utilisation réglementée d'appareils

bruyants pour travaux, mais aussi ne mesurent pas les nuisances provoquées par les aboiements répétés des chiens, le brûlage de déchets interdits dans son jardin, l'élagage des haies à limite de propriété, l'usage de la musique... Aussi, afin de respecter la tranquillité dans les hameaux, il y a des règles et des horaires à respecter (voir encadré ci-dessous) pour le bien-vivre de tous.

Marie-Ange BAULU,
Maire de Jonches-Laborde-La Tour Coulon



CHEZ SOI

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage effectués avec des outils ou appareils bruyants sont autorisés les jours ouvrables de 8h30 à midi et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à midi et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à midi et de 16h à 18h. De même, les propriétaires d'animaux, doivent prendre toutes les mesures pour préserver la tranquillité du voisinage. Ainsi, un chien ne doit pas aboyer de façon répétée. Enfin, les alarmes anti-intrusion des habitations doivent être réglées de manière à éviter tout déclenchement intempestif.

EN EXTÉRIEUR

Sur la voie publique et dans les lieux publics aucun bruit susceptible d'être gênant par son intensité, sa durée, sa répétition ou l'heure à laquelle il se manifeste ne doit être émis (ex : cris, alarmes automobiles, pétards...). Concernant les chantiers, les travaux bruyants effectués sur la voie publique ou proches des habitations doivent être interrompus entre 20h et 7h et les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente nécessaire à la sécurité des personnes.

arrêté préfectoral n°DDASS/SE/2006/478 du 24 décembre 2006

Les troubles de voisinage, pas chez nous !

Bruit de pas, travaux de bricolage, musique, radio, chaîne hi-fi, aboiements... Lorsqu'elles deviennent trop pesantes, voire excessives, les nuisances provoquées par les voisins constituent un trouble anormal de voisinage qui peut être sanctionné. Alors, pour une entente cordiale avec le voisinage, mieux vaut limiter les différentes gênes que peuvent occasionner les nuisances sonores, olfactives et autres.

On fait le point sur les règles en vigueur sur notre commune et ses hameaux.

En dehors des bruits provenant d'activités relevant d'une réglementation spécifique (infrastructures de transports, aéronefs, activités de défense nationale, ouvrages de réseaux publics et privés de distribution d'énergie, installations classées pour la protection de l'environnement, etc), tout bruit (causé sans nécessité ou par manque de précaution) portant atteinte à la tranquillité ou la santé de ses voisins est interdit, de jour comme de nuit.

On retient deux types de nuisances sonores : celui occasionné par le comportement de son voisin, et celui lié aux activités professionnelles (bars, discothèques, pubs, garage automobiles...).

+D'INFOS : www.auxerre.fr

68 euros

Coût d'une amende pour tapage nocturne ou diurne

Brûler ses déchets ?

Puis quoi encore !

Il est interdit de brûler dans les jardins, cours ou terrains attenants aux habitations, des déchets de quelque nature qu'ils soient. Les déchets ménagers sont à présenter à la collecte des ordures, régulièrement assurée par les services de la communauté d'agglomération. •

+D'INFOS : arrêté municipal n°408 du 31 juillet 1992.

Un déchet canin sur mon trottoir... crotte alors !

Les crottes de chien font partie des nuisances relevées au quotidien. Alors, pour garder les trottoirs propres, pensez à utiliser un sac plastique lorsque vous sortez votre animal de compagnie. Des distributeurs de sacs, destinés à recevoir les déchets canins, sont installés en centre-ville, dans les quartiers et à proximité des parcs. Ce simple acte de civisme permet à la ville de rester propre et vos voisins vous diront merci. •

+D'INFOS : www.auxerre.fr

Des odeurs nauséabondes, non merci

Si vous possédez des déchets inertes (tels que papiers, cartons, films plastiques...) ou des déchets de nature à engendrer des effets nocifs sur l'environnement, déposez-les en déchèteries. •

+D'INFOS : arrêté municipal n°408 du 31 juillet 1992.

Des bruits de poules, oui ! Mais pas la nuit

Les propriétaires de poules et autres volailles doivent veiller à ne pas déranger leurs voisins par les bruits engendrés par ces galliformes. Le nombre de décibels autorisés diverge de 6h à 22h et de 22h à 6h. Le propriétaire s'engage aussi à atténuer les odeurs, émission de gaz ou poussière, susceptibles de créer des nuisances de voisinage. •

+D'INFOS : arrêté municipal n° 2016-DDD028, du 7 mars 2016.

En pratique :

Comment faire cesser un trouble de voisinage ?

- 1 : régler le litige à l'amiable
- 2 : faire constater les nuisances, en apportant des preuves (courriers échangés, constat d'huissier, procès-verbal, témoignages).
- 3 : mettre en demeure le voisin (par courrier recommandé) de cesser le trouble dans un délai raisonnable.
- 4 : en dernier recours : faire appel à un huissier pour constater la nuisance ; apporter, le cas échéant, cette preuve devant les tribunaux.

Faire intervenir un tiers pour tenter de régler le conflit

- Le syndic de copropriété peut intervenir pour tout conflit entre copropriétaires, en rappelant au gêneur (propriétaire ou locataire) qu'il doit respecter le règlement de copropriété.
- Le conciliateur de justice : Jacqueline Larose, tient des permanences en mairie et en préfecture - sur rdv au 06 70 10 99 78 ou par mail à jacqueline.larose@conciliateurdejustice.fr

Maryline Saint-Antonin

Aux petits soins

Auxerrois Magazine vous présente les élus du conseil municipal. Ce mois-ci, Maryline Saint-Antonin, adjointe chargée de la santé, des affaires sanitaires et sociales, de la solidarité et des séniors.

Auxerroise d'adoption

Maryline Saint-Antonin est née et a grandi à Paris où elle a achevé ses études de médecine. Elle s'installe à Auxerre en 1990, pour suivre son mari, médecin biologiste, associé dans un laboratoire d'analyses médicales. « **Quitter Paris n'a pas été simple pour moi, mais je connaissais très bien ce territoire pour avoir passé de nombreux étés chez mes grands-parents, agriculteurs à Gurgy. J'ai fini par m'y sentir très bien.** »

La santé d'abord

Enfant d'une famille éloignée du monde de la santé, elle rêve de pédiatrie mais devient finalement médecin vasculaire. « **C'est un milieu qui me fascinait depuis mon enfance. Soigner les autres, c'est une sincère vocation, je ne me voyais pas faire autre chose.** » Installée en libéral, elle cultive pour ses patients une écoute attentive et humaniste.

Défendre ses valeurs

C'est par le biais de sa fille, que cette maman de trois enfants fait la connaissance de Guillaume Larrivé. Une rencontre qui arrive à un moment de sa vie « **où j'avais envie de défendre mes idées et mes valeurs, que je trouvais malmenées** ». Elle participe aux municipales de 2014 puis devient la suppléante du député trois ans plus tard.

Dynamiser la ville

Maintenant que ses enfants ont grandi, elle se sent plus disponible pour la politique. Ainsi pour les municipales 2020, elle s'engage aux côtés de Crescent Marault, qu'elle connaissait et qu'elle juge « **travailleur, ancré dans la réalité et attentif à mes suggestions** ». Elle ne voulait pas tomber dans la plate facilité de ceux qui critiquent mais souhaitait avoir des leviers d'action. Elle est persuadée que le nouveau maire est « **la personne capable de dynamiser la ville et de la sortir de sa torpeur** ».

Attirer des médecins

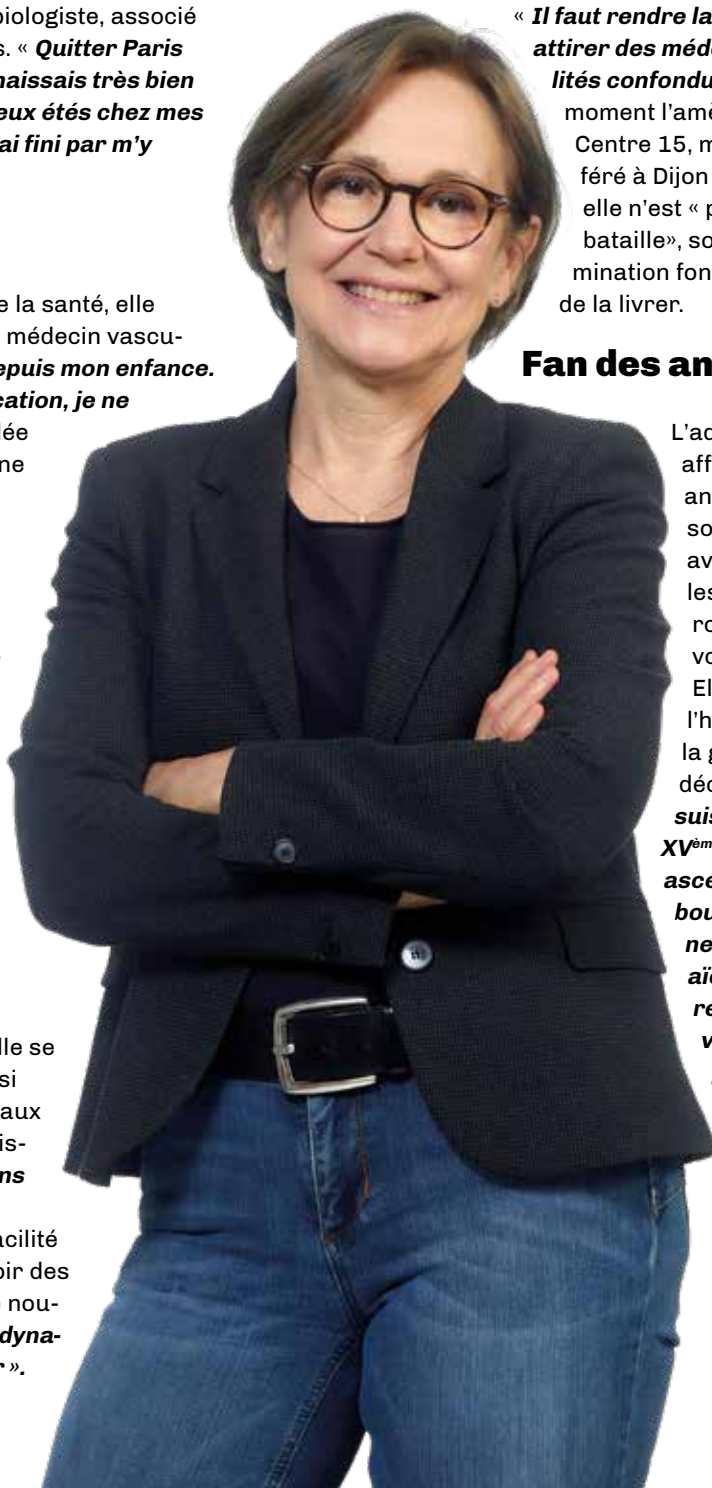
Son visage enjoué s'assombrit lorsqu'elle évoque la désertification médicale qui frappe Auxerre.

« **Il faut rendre la ville attractive pour attirer des médecins, toutes spécialités confondues.** » Son combat du

moment l'amène aussi à défendre le Centre 15, menacé d'être transféré à Dijon après 2023. Même si elle n'est « pas sûre de gagner la bataille », son exigence et sa détermination font qu'elle ne craint pas de la livrer.

Fan des animaux

L'adjointe confie son affection pour les animaux. Elle « adore » son chat et son lévrier, avec lequel elle arpente les sentiers de l'Auxerrois. Elle a le goût des voyages et de la cuisine. Elle se passionne pour l'histoire et s'est mise à la généalogie depuis le décès de son père. « **Je suis remontée jusqu'au XV^{ème} siècle, dans mes ascendances maternelles bourguignonnes et paternelles alsaciennes. Mon aïeul alsacien s'était réfugié en Bourgogne vers 1885, pour ne plus vivre en Alsace occupée.** »



LA QUESTION DU MOIS



Les événements prévus dans les prochaines semaines auront-ils bien lieu ?

Céline Bahr, Adjointe à la culture et au patrimoine

Cela fait un an que la culture vit au ralenti. Je partage l'inquiétude et la tristesse des professionnels du monde culturel qui continuent à faire leur métier avec cœur, malgré l'incertitude. A Auxerre, services, élus et acteurs locaux se mobilisent pour que la culture aille au devant du public, comme avec l'Art prend l'air ou les vitrophanies dans les vitrines du centre-ville. Les grands événements qui rythment le premier semestre devraient avoir lieu, comme l'an passé, sous des formes différentes. Les Arts de la parole prévus, en mai à l'abbaye Saint-Germain, sont reportés en septembre. Le Festival Catalpa des 25, 26 et 27 juin devrait se faire dans une version revisitée, dans un style musical adapté à l'écoute assise, dans différents lieux (abbaye, parc Paul-Bert...). Le cinéma de plein air, Ô la belle toile, devrait investir l'abbaye, mais aussi être exporté sur les communes de Gurgy et Escolives-Sainte-Camille. Quant aux spectacles des Rues Barrées, comme l'an passé, ils devraient se dérouler sur réservations et en extérieur.



NOUVEAU DÉFI POUR ABDERRAZZAK EL BADAOUÏ

Bien connu des Auxerrois pour son défi «Auxerre-Bzou» réalisé en 2019, le coureur de haut niveau s'est lancé un nouveau challenge : faire Auxerre-Paris-Dubaï en vélo. Départ prévu le 15 mai à 11 heures place de l'Hôtel de Ville. L'idée a germé dans sa tête alors qu'il regardait un reportage sur la plus haute tour du monde, la tour Burj Khalifa à Dubaï (828m). «J'ai été fasciné par ce reportage, je me suis dit qu'en France nous avons la tour la plus connue du monde, la tour Eiffel et que ça serait un super challenge que de rallier les deux villes», nous confie le sportif. Un seul détail manquait pour compléter cette idée : « Inclure Auxerre, ma ville de cœur après mon village natal de Bzou (Maroc), dans ce défi était une évidence » insiste Abderrazzak El Badaoui. Quand on lui demande pourquoi il réalise tous ces challenges, la réponse est simple. Il aime ce que lui procure le dépassement et l'effort extrême. « Ça me permet de partager, rencontrer des personnes, des nouvelles cultures et m'enrichir, les valeurs humaines sont primordiales pour moi » souligne l'athlète. Avec ce nouveau challenge, l'Auxerrois va traverser 10 pays en 45 jours, soit 6 800 km !



Vos bibliothèques restent ouvertes

Même si les travaux se poursuivent à la bibliothèque Jacques-Lacarrière, celle-ci reste ouverte au public (à l'exception du "secteur jeunesse"). Les secteurs "adultes" et la discothèque sont ouverts les mardis, jeudis, vendredis (13h30-18h), les mercredis et samedis (10h-12h/ 13h30-17h). Les retours pour le secteur jeunesse sont possibles sur ces mêmes horaires. Pour des raisons sanitaires, l'espace "multimédia" reste inaccessible et la consultation sur place des journaux, revues, documents n'est pas possible. La consultation des documents patrimoniaux se fait uniquement sur rendez-vous. A noter que la bibliothèque Sainte-Geneviève est ouverte les mercredis et samedis (10h-12h/13h30-17h) ; celle de Saint-Siméon est ouverte les mercredis (10h-12h/13h30-17h) et vendredis (13h30-18h).•

+ D'INFOS : bm-auxerre.fr ou au 03 86 72 91 60.

Voter : pensez à la procuration

Le vote par procuration permet à un électeur (le mandant) de confier l'expression de son vote à un autre électeur (le mandataire). Le jour du scrutin, le mandataire vote à la place du mandant dans le bureau de vote de ce dernier. Pour les élections régionales et départementales de juin prochain, chaque mandataire pourra disposer de deux procurations. Trois possibilités s'offrent au mandant pour faire la démarche : la télé-procédure (www.maprocuration.gouv.fr), le formulaire en ligne ou la version papier. Dans ces trois cas, vous devrez produire en personne un justificatif d'identité.

A noter que les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin. •

+ D'INFOS : 03 86 72 43 60.

LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN S'ÉTEND

Coriance engage son avant-dernière opération d'extension de réseau, dans le cadre de la DSP renouvelée au 1^{er} janvier 2014. Depuis avril, il s'agit de réaliser le réseau permettant de raccorder le bâtiment Le 89 du conseil départemental de l'Yonne. Les boulevards de Montois et de la Marne sont impactés par ce chantier. Attention, donc, si vous circulez dans le secteur : la circulation se fait désormais en sens unique, le temps du chantier. Les travaux doivent se poursuivre jusqu'au 14 juin, sur environ 365 mètres linéaires. A terme, le 89 bénéficiera d'une chaleur plus écologique, issue à 77% d'énergies renouvelables. •

RENOUVELLEMENTS DE BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE

La circulation sera perturbée et s'effectuera par alternat sur le boulevard Mangin, du 7 au 25 juin, et avenue François-Rude, jusqu'au 21 mai, en raison de travaux de remplacement de branchements d'eau potable. Pour les mêmes raisons, l'allée Bourdelle sera fermée à la circulation quelques jours entre le 17 mai et le 4 juin ; la rue Gabriel sera, quant-à-elle, coupée quelques jours entre le 3 et 28 mai. •

AUXERRE CITÉE DANS LE GUIDE VERT MICHELIN

En partenariat avec l'association «Sites & Cités Remarquables de France», Michelin met en vente, depuis la mi-avril, deux tomes d'un nouveau "Guide Vert de Sites & Cités Remarquables de France", dans lequel figurent la ville d'Auxerre et son territoire. Plus que des guides touristiques, ces ouvrages racontent et font notamment vivre l'histoire des centres anciens. Il s'agit avant tout d'une belle invitation à la découverte d'un patrimoine envié ! Un guide qui tombe à point nommé pour Auxerre, fière de cette participation pour la relance de l'économie touristique, mise à mal par la situation sanitaire, et en soutien aux économies locales. •



24h avec Les jardiniers municipaux

Ils œuvrent toute l'année à l'entretien des 180 hectares d'espaces verts de la ville. Désherbage, tonte, fleurissement, taille, plantation... Par leur action discrète, leur savoir-faire au quotidien, les 44 agents de cette régie municipale valorisent notre cadre de vie. Nous les avons suivi toute une journée, en quête de bons conseils de jardinage printanier.



7H15 - PRISE DE SERVICE UNE RÉPARTITION PAR SECTEUR

C'est la prise de service au PC « secteur Nord ». Organisée en trois secteurs géographiques, la régie municipale des espaces verts répartit ses équipes pour optimiser les déplacements. Les mains serrent les cafés fumant pendant l'écoute des consignes du jour passées par l'agent de maîtrise. Les dernières gelées matinales rappellent que le printemps se fait attendre. Cela n'empêche pas la végétation de foisonner. A l'arrière des camions-benne estampillés au logo de la Ville, les tondeuses chargées indiquent d'ailleurs que la période de tonte a déjà débuté. Ce matin, ce sera aux Chesnez, hameau d'Auxerre, également entretenu par les jardiniers du secteur Nord.



9H30 - LES SERRES MUNICIPALES UNE NURSERIE INTÉGRÉE

Catherine s'affaire à la table de rempotage des serres municipales. Une belle lumière descend depuis le toit verrière dont l'ouverture est entièrement automatisée pour réguler la température. Le geste sûr, la jardinière assure ici avec trois autres collègues la production et le bouturage de près de 100 000 plantes par an. Les annuelles et bis-annuelles seront ensuite réparties harmonieusement à partir de mi-mai dans les 3 000 m² de massifs, suspensions et jardinières de la ville. En tout, 85 points font l'objet d'au moins deux fleurissements par an, en grande majorité en centre-ville. Les serres sont une vraie nurserie surveillée 365 jours par an et maintenue hors gel grâce à une chaufferie biomasse. L'agent de maîtrise passe saluer l'équipe et rappelle que cet après-midi une visite de classe de primaire est prévue. Une occasion de faire découvrir aux jeunes le fonctionnement d'un centre horticole entièrement écologique.



10H30 - PRÉPARATION DES SOLS DES AGENTS QUALIFIÉS ET CRÉATIFS

« Le secret d'une plantation réussie ? D'abord, une bonne préparation du sol » explique Richard, responsable de l'entretien de l'espace public à la Ville d'Auxerre. Et l'un des jardiniers en pleine préparation de massif de préciser : « D'abord, enrichir la terre avec de l'engrais organique. Puis le bêchage. Un coup de griffe pour casser les mottes. Et l'implantation peut commencer ». Pour le choix des coloris et surtout des implantations, c'est comme pour un défilé de haute couture. Tout est décidé dès octobre pour le fleurissement du mois de mai suivant. La création de deux mosaïques végétales à l'Arbre Sec est laissée chaque année à l'initiative des jardiniers. « Nos agents doivent vraiment connaître les bases et les techniques du vert. Nous veillons à recruter au minimum des CAP ou bac pro, car notre travail exige aujourd'hui un réel savoir-faire » insiste l'encadrant.



13H30 - DES TERRAINS DE SPORT SOIGNÉS LES SECRETS D'UN GAZON RÉUSSI

On retrouve une équipe du secteur Sud au Stade Auxerrois. L'entretien des terrains de sport fait en effet partie des missions des jardiniers. Tonte, marquage avant les matches, remise en état après... La Ville d'Auxerre n'est pas labellisée



15H00 - ENTRETIEN DU CIMETIÈRE POLITIQUE DU ZÉRO PHYTO

Au cimetière des Conches, seul le bruit de la tondeuse trouble le chant des oiseaux. On apporte une attention particulière à l'entretien des allées pour répondre à la demande des usagers. Le désherbage se fait ici mécaniquement, comme dans l'ensemble des massifs de la ville. Binette et débroussailluse ont remplacé depuis 2009 les désherbants phytosanitaires.



17H30 - FIN DE SERVICE UNE GESTION ANALYTIQUE DES MOYENS

Les équipes viennent de terminer leur journée. L'agent de maîtrise, installé devant son ordinateur salue d'un « à demain ! » les derniers partis. Il saisit en fin de journée le bilan des tâches effectuées par chacun afin d'évaluer sur l'année l'investissement humain et matériel du service.



21H00 - UN ARROSAGE RAISONNÉ LA NUIT LA NATURE FRUCTIFIE LES EFFORTS DU JOUR

L'arrosage automatique est programmé dans les zones plantées ou engazonnées via des tuyaux à goutteurs incorporés. Dans quelques heures, les jardiniers seront de retour aux quatre coins de la ville. S'affairant telles des abeilles laborieuses, ils contribueront par un verdissement maîtrisé à parer la ville d'une beauté muette.



Autour du lit, évoqués dans la page : 1 : L'Empereur Napoléon 1^{er}, 2 : Le Maréchal Henri-Gatien Bertrand, 3 : Louis-Joseph Marchand premier valet de chambre, 4 : Louis-Étienne Saint-Denis dit "le Mamelouk Ali". (Sources, musee-armee.fr).

DES "NAPOLÉONIENS" DANS L'AUXERROIS

L'Auxerrois est une terre d'histoire inscrite dans la pierre et la mémoire humaine. L'Empereur lui-même y avait (brièvement) posé ses bagages, et certains de ses fervents serviteurs ont vécu dans ce territoire non-loin des tumultes de la capitale.

Nous commémorons en ce mois de mai le bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte (5 mai 1821). Plusieurs hommages lui seront rendus, comme lors de l'exposition événementielle à la grande Halle de la Villette à Paris qui ouvrira dès que les mesures gouvernementales le permettront. La salle d'Eckmühl (musée napoléonien d'Auxerre) a l'honneur de prêter cinq pièces d'exception ayant appartenu au **Maréchal Davout**, ministre de la Guerre pendant les cent-jours et Icaunais de souche. C'est cette figure de l'Empire qui reste certainement la plus emblématique de l'ère napoléonienne sur notre territoire.

D'autres (y compris Napoléon) ont tissé des liens avec le terroir auxerrois. En 1811, le jeune **Louis-Joseph-Narcisse Marchand** entra au service de la maison impériale en tant que garçon d'appartement. Napoléon remarqua rapidement ses grandes qualités et fit de lui son valet de chambre. Louis-Joseph resta fidèle après la première abdication, le suivit sur l'Île d'Elbe où il fut promu premier valet de chambre. Puis lors de l'exil, définitif cette fois, à Sainte-Hélène en 1815. Avec dévouement, il s'occupa de la toilette, des vêtements, et de la nourriture de son mentor et exerça en tant qu'infirmier, lecteur, copiste et secrétaire. Affaibli et mourant, Napoléon, reconnaissant, fit de lui l'un de ses exécuteurs testamentaires et lui conféra le titre de comte. Dans son testament, Napoléon évoqua Marchand en ces termes : "Les services qu'il m'a rendus sont ceux d'un ami". Lors de leurs derniers échanges, **Napoléon** suggéra à

son fidèle valet, de s'installer en Bourgogne, région dont il gardait bon souvenir pour y avoir vécu dans sa jeunesse et s'y être arrêté lors du "Vol de l'Aigle" au début des Cent-jours. L'Empereur avait en effet pris ses quartiers en préfecture d'Auxerre du 17 au 19 mars 1815, et y avait rencontré - et retourné - le maréchal Ney dernier obstacle à sa marche vers Paris. Marchand avait justement prévu de s'installer dans l'Yonne : ses parents venaient de faire l'acquisition d'un domaine à Perrigny "Le Verger" (photo ci-dessous). A la mort de son père, en 1826, il hérita de cet endroit paisible et y demeura avec sa femme et sa fille jusqu'en 1841. C'est ici qu'il achèvera ses "Mémoires". Quittant l'Yonne pour la Normandie, il y décéda en 1876 et fut inhumé au cimetière du Père-Lachaise, à Paris. Cent vingt ans plus tard, son petit-fils retrouva ce journal de mémoires et le fit éditer. Les "*Mémoires de Marchand*", sont reconnues aujourd'hui témoignage historique des derniers jours de l'Empereur déchu.

Citons enfin **Louis-Etienne Saint-Denis** surnommé "le Mamelouk Ali". Comme Marchand, il devint valet de chambre de l'Empereur à Sainte-Hélène, mais aussi bibliothécaire et copiste. On lui doit notamment les écrits de Longwood (district de Sainte-Hélène où Napoléon vécut ses derniers jours). Lui aussi sur le testament de Napoléon, "Ali" s'installa en 1827 à proximité de l'Auxerrois, à Sens, d'où il entretenait une forte relation amicale avec Marchand. Il y décéda en 1856.



Le Verger situé à Perrigny a été vendu par Marchand en 1841 puis revendu en 1893 au département de l'Yonne qui l'a transformé en colonie agricole pour son "asile d'aliénés". Entre 60 et 100 malades y étaient hébergés et y travaillaient la terre. Aujourd'hui, ce lieu est vide, il n'y a plus d'activité.

Aujourd'hui, il n'y a plus d'activité dans ce domaine.



→ Ce tableau "Mort de Napoléon I^{er} à Sainte-Hélène, le 5 mai 1821" du peintre Charles Auguste de Steuben (1788-1856) date approximativement de 1828. Il est connu pour être l'œuvre officielle de la mort de l'Empereur. La vision du dernier souffle de Napoléon y est très réaliste. Steuben a interrogé les compagnons de captivité de l'Empereur à leur retour. Tous (sauf trois réalisés de mémoire) ont posé devant l'artiste. Le maréchal Bertrand a contribué à cette œuvre en établissant des croquis du plan de la chambre, de la place des meubles et des personnages. Le tableau est aujourd'hui conservé au Musée Napoléon d'Arenenberg (Suisse), dernière demeure de la reine Hortense, fille de Joséphine de Beauharnais, épouse de Napoléon.



"L'Histoire est un subtil mélange entre les différentes tendances et les hommes et femmes faits de chair et d'os. Nos recherches historiques dans l'Auxerrois nous font découvrir des personnages, des lieux, des vestiges du passé, qui forment aujourd'hui notre précieux patrimoine. Concernant le séjour icaunais de Marchand (et Ali), c'est l'exposition tenue en 2003 grâce aux travaux de MM. Cattagni et Rocher (Société des Sciences de l'Yonne) qui a attisé notre curiosité sur cet élément de mémoire. Qu'ils en soient tous deux remerciés."

Julien Jouvett
Conseiller municipal
et communautaire,
passionné d'histoire(s)



Reportage complet à retrouver sur auxerre.fr, rubrique "auxerrois +" du kiosque numérique.

Les acteurs locaux de l'insertion en première ligne face à la crise

En cette période économique morose, la mobilisation de nos acteurs locaux d'insertion et d'accompagnement dans l'emploi est plus que jamais une priorité. Deux acteurs locaux sont particulièrement actifs dans ce domaine :

-La Mission Locale de l'Auxerrois (MILO),

-La Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois (MDE)

Il faut savoir que la Mission Locale de l'Auxerrois (MILO), ce sont 2 000 jeunes accompagnés chaque année par une équipe de 30 personnes sur un territoire qui couvre 140 communes, avec 2 antennes à Toucy et Saint-Florentin.

En tant que Président de la Mission Locale d'Auxerre, je me félicite des fonds débloqués par le gouvernement pour les Missions locales dans le cadre du Plan de Relance dont l'un des principaux dispositifs est la « Garantie jeunes ». Elle permet notamment d'accompagner les jeunes entre 16 et 25 ans en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. L'objectif est de doubler le nombre de jeunes qui en

bénéficieront en 2021, en passant de 100 000 en 2020 à 200 000. Cette manne financière va se traduire concrètement en 2021 par le renfort de deux conseillers d'insertion supplémentaires au sein la Mission Locale de l'Auxerrois dont le rôle sera d'accompagner les jeunes de moins de 26 ans dans leur recherche d'emploi. Par ailleurs, en tant que Président de la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois (MDE), je tiens à remercier ses salariés (conseillers d'accompagnement, conseillers d'insertion, chargés de mission, animateur et documentaliste) basés au Phare qui continuent à assurer leur rôle d'accompagnement dans l'emploi dans un contexte sanitaire pourtant toujours très difficile. Leur engagement permet à la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Auxerrois de concevoir notamment des actions innovantes, en lien direct avec ses bénéficiaires et qui apportent une réelle plus-value pour notre territoire.

Laurent Ponroy, Conseiller municipal de la Ville d'Auxerre

Affaire Marault : le maire doit assumer ses responsabilités

La procédure judiciaire qui a été révélée dans la presse au mois de mars dernier concerne directement le maire, Crescent Marault, et affecte le fonctionnement de notre collectivité. Notre propos respecte la procédure judiciaire, et ne préjuge pas de son dénouement. Il s'appuie sur les faits énoncés par la presse et les acteurs judiciaires. Ces faits concernent une prise illégale d'intérêt et un faux en écriture dans le cadre d'un marché public passé dans la commune de Saint-Georges-sur-Baulche, dont C. Marault était maire. Ce n'est ni une affaire de droit privé, ni une « boulette », comme l'a laissé entendre son avocat, mais un délit passible de 5 ans d'emprisonnement et 500 000 € d'amende (article 432-12 du Code pénal). C. Marault a reconnu la prise illégale d'intérêt, ce qui signifie qu'il a sollicité le suffrage des Auxerrois en ayant conscience d'avoir commis un acte grave passible de poursuites. La confiance qui l'unissait aux Auxerrois est brisée.

Sa position devient intenable. Comment peut-il continuer à exercer ses multiples délégations alors qu'il doit régler en même temps ses démêlés judiciaires ? Comment convaincre les partenaires et financeurs (État, Région, Département, investisseurs privés) quand ils ont face à eux un maire potentiellement en sursis ? Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les Auxerrois ont besoin d'un maire capable de tenir la barre sans avoir une boulette, ou - nous dirions plutôt - un boulet au pied. Ceux qui ne disent rien, ceux qui ne font rien soutiennent implicitement ce type de pratique. Pour notre part, nous ne le pouvons pas. Nous demandons donc que le maire assume ses responsabilités : qu'il prenne ses distances avec ses mandats et qu'il passe la main pour ne pas entacher la réputation de notre ville.

Les élus du groupe L'Assurance d'une transition sereine Mani Cambefort, Mathieu Debain, Sophie Fèvre, Rémi Méline, Maud Navarre, Maryvonne Raphat.

Mise en examen du Maire, du pire en pire

Alors qu'il y a tant à faire pour engager notre territoire dans la transition écologique et répondre aux besoins des habitants en cette situation de crise sanitaire, la première année de mandature de M. Marault, président de l'Agglomération est une année blanche pour l'Auxerrois. Les dossiers importants sont gelés : Plan Climat, installation de maraîchers, plan vélo, protection de l'eau, rénovation urbaine. Le plan de mandat est une nouvelle fois repoussé : à l'été ou à la saint Glin-glin ? M. Marault travaille dans l'intimité de son cabinet sans concertation avec les maires, les élus d'opposition et les citoyens. La crise de la démocratie est réelle. Les personnels des services sont malmenés, poussés à démissionner.

Les coups de tonnerre se succèdent. En octobre 2020, la démission du 1^{er} adjoint avait donné l'alerte. En mars 2021, la mise en garde à vue pour des faits de « prise illégale d'intérêt » et « faux en écriture privée »

du maire d'Auxerre est une catastrophe pour notre démocratie locale. Elle remet en cause la confiance des Auxerrois nécessaire à la vie en collectivité. M. Marault a reconnu les faits mais minimise sa responsabilité. Un élu a un devoir d'exemplarité, aussi nous demandons à M. Marault d'organiser sa démission en passant le témoin à une autre personne de sa majorité. C'est la seule façon de sauver cette mandature mal partie. De notre côté, nous assumons notre responsabilité d'élus minoritaires en nous tenant informés des dossiers, en relayant la parole des citoyens et en veillant au respect de l'intérêt général.

Denis Roycourt et Florence Loury « Auxerre Écologie »

CONTOURNEMENT SUD : NOTRE TERRITOIRE ENFIN LIBÉRÉ

L'équipe majoritaire de la Communauté de l'Auxerrois parle peu mais agit fort. La déviation sud d'Auxerre, dont l'étude dans les années 2000 avait fait grand bruit avant d'être remise dans les cartons faute de financements, semblait une chimère ? Grâce à l'engagement de notre Président, voilà qu'elle redevient une réalité. Le tracé de ce contournement de 9,9 km, reliant la RN 6 à la RD 965, permettra d'évacuer le trafic de transit du centre-ville d'Auxerre. L'intérêt est double : d'abord assurer une meilleure interconnexion aux véhicules transitant dans l'Auxerrois, ensuite améliorer le cadre de vie des habitants de la ville centre en éloignant pollution et autres nuisances sonores. Seule difficulté, cette déviation comporte une première section sous maîtrise d'ouvrage de l'État (de la RN 6 à la RN 151) et une seconde sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental (de la RN 151 à la RD 965).

Longtemps à l'abandon, faute de volonté politique affirmée, cette opération est redevenue une priorité aux yeux de ses financeurs (Etat, Région, Département et Communauté de l'Auxerrois). Un

premier comité de pilotage tenu à l'été 2020 a d'ores et déjà arrêté un diagnostic archéologique sur la future emprise du contournement à l'été 2021. Une consultation a ensuite été lancée à l'automne pour désigner le futur maître d'œuvre. Si le marché est en cours d'attribution, le Conseil départemental de l'Yonne, qui considère à l'instar de notre communauté d'agglomération ce projet de déviation comme « prioritaire », annonce d'ailleurs une mise en circulation de la totalité des 9,9 km en 2026.

C'est ça l'ambition de notre équipe majoritaire : faire bouger les lignes pour libérer notre territoire de ses contraintes, plutôt que de se répandre dans les médias autour de projets mal ficelés et vite oubliés. Car l'avenir de l'Auxerrois et la confiance de ses habitants nous engagent.

Les élus du groupe de la majorité

AFFAIRE MARAULT : LE MAIRE DOIT ASSUMER SES RESPONSABILITÉS

La procédure judiciaire qui a été révélée dans la presse au mois de mars dernier concerne directement le maire, Crescent Marault, et affecte le fonctionnement de notre collectivité.

Notre propos respecte la procédure judiciaire, et ne préjuge pas de son dénouement. Il s'appuie sur les faits énoncés par la presse et les acteurs judiciaires.

Ces faits concernent une prise illégale d'intérêt et un faux en écriture dans le cadre d'un marché public passé dans la commune de Saint-Georges-sur-Baulche, dont C. Marault était maire. Ce n'est ni une affaire de droit privé, ni une « boulette », comme l'a laissé entendre son avocat, mais un délit passible de 5 ans d'emprisonnement et 500 000 € d'amende (article 432-12 du Code pénal).

C. Marault a reconnu la prise illégale d'intérêt, ce qui signifie qu'il a sollicité le suffrage des Auxerrois en ayant conscience d'avoir commis un acte grave passible de poursuites. La confiance qui l'unissait aux Auxerrois est brisée. Sa position devient intenable.

Comment peut-il continuer à exercer ses multiples délégations

alors qu'il doit régler en même temps ses démêlées judiciaires ? Comment convaincre les partenaires et financeurs (État, Région, Département, investisseurs privés) quand ils ont face à eux un Maire potentiellement en sursis ?

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les Auxerrois ont besoin d'un maire capable de tenir la barre sans avoir une boulette, ou - nous dirions plutôt - un boulet au pied.

Ceux qui ne disent rien, ceux qui ne font rien soutiennent implicitement ce type de pratique. Pour notre part, nous ne le pouvons pas. Nous demandons donc que le maire assume ses responsabilités : qu'il prenne ses distances avec ses mandats et qu'il passe la main pour ne pas entacher la réputation de notre ville.

Le groupe « L'assurance d'une transition sereine »

Mani Cambefort, Mathieu Debain, Sophie Fèvre, Rémi Méline, Maud Navarre, Maryvonne Raphat, Farah Ziani

UNE CANTINE BIO ET LOCALE, C'EST POSSIBLE, NE REÇULONS PAS !

Auxerre, la restauration scolaire de la ville est passée au bio et au saisonnier en 2009, sous la direction des écologistes.

Il y a fallu que nous nous battions pour ça, mais le temps nous a donné raison. Pour nos enfants, la cantine est devenue un formidable outil de santé publique et de lutte contre les inégalités alimentaires. Pourtant, lors du dernier conseil municipal, la nouvelle majorité a présenté un nouveau contrat pour la restauration avec des objectifs moins ambitieux que les précédents (moins de bio). Auxerre était reconnue pour son innovation dans le choix du bio, des circuits courts et de la durabilité. Nous regrettons ce recul. En 2020, dans notre département, l'agriculture biologique est en progression de 20% en un an. Des projets d'installation maraîchère se développent autour de la ville, il faut les encourager. Nous proposons une régie agricole pour arriver à une restauration qui vise le 100% bio en circuit court.

Ce qui nous choque, c'est qu'aucun élu auxerrois n'ait été présent

pour porter la parole politique de la ville sur ses choix et ses exigences lors des négociations avec les sociétés privées (seules deux directrices administratives étaient présentes). Cela confirme le manque de concertation et de travail partagé à la mairie entre les directions des services et les élus. Il est fort regrettable que les élus de l'équipe de M. Marault ne servent qu'à valider les décisions de la direction administrative de la mairie.

Denis Roycourt et Florence Loury

« Auxerre Écologie, la Ville Envie »

AUXERRE

MUSÉUM

CORRAUX

TRÉSORS

DES MERS

24 JANVIER
30 JUIN 2021

MUSÉUM
5 BD VAUBAN

GRATUIT

AUXERRE, LA VILLE POUR TOUS

WWW.AUXERRE.FR

